

Assemblée Générale **exercice 2019** **Rapports du Conseil d'Administration**

Rapport d'activité

Souvenez-vous, pour ceux qui étaient déjà présents l'an passée. Lors de notre dernière Assemblée générale, nous rendions compte de nos six mois d'activités, nos chantiers de démarrage, aussi nombreux que divers.

Une année pleine est passée depuis. Il est l'heure de s'arrêter et de regarder le chemin parcouru, et les chemins qui s'offrent à nous pour la suite.

Commençons par l'activité d'accueil proprement dite, autrement dit *prendre soin des enfants*. Prendre soin des enfants c'est veiller à et dynamiser leur accompagnement. Construire autour de leurs singularités des partenariats et des projets qui semblent pertinent. Ceci en lien avec la sphère scolaire (En 2019, afin d'imager, l'équipe aura effectuer huit rencontres avec les écoles), avec la sphère du soin (onze rencontres avec le CMP ou les ITEP, ou 56 rendez-vous tous soins confondus), avec l'aide sociale à l'enfance évidemment (15 rencontres). Le temps passant, l'équipe à su développer des relations partenariales plus nombreuses et plus pertinentes.

Prendre soin des enfants, c'est aussi faire avec eux. Aller au musée, visiter Chambord, bricoler, repeindre une caravane, faire du vélo, les casser et les réparer, partir en ballades, et cetera et cetera. Inutile de lister l'ensemble des pratiques et découvertes culturelles que les enfants ont pu avoir, au risque de s'endormir. En quelques chiffres, 2019 cela aura été : 201 moments de découverte culturelle pour les trois enfants confondus, 180 moments de pratiques culturelles, deux stages de découverte d'une semaine, 14 jours de séjours avec nous (et 6 colonies de vacances sans notre présence).

Mais n'oublions pas l'idée du lieu dont nous devons prendre soin également. Prendre soin du lieu où on habite pour prendre soin de ses résidents. Ce lieu appartient au collectif de vie, c'est un esprit recherché et entretenu. Quelle forme cela prends ? Des journées de travail (souvent les jours fériés!) pour les résidents de Gandichoux : remettre au propre le coin camping, aménager une caravane, modifier l'utilisation de l'abri à bois... Cela prends la forme également de réunions hebdomadaires, appelées koi de 9, pour évoquer comment nous pourrions mieux vivre ensemble. C'est aussi tout simplement les moments de ménage le dimanche matin.

Le lieu, nous pouvons également le considérer de manière plus large. Alias s'inscrit sur un territoire, et il s'agit là encore de le vivre et de le faire vivre. Les chantiers collectifs, les dons et contre-dons continuent d'émailler les saisons qui passent. Environ 10 chantiers de ce type ont pu se faire, à Gandichoux ou chez les autres, ces Autres qui font partis de l'environnement de vie des enfants. L'enduisage de la salle de musique, puis des enduits chez quelqu'un, la préparation de la fête d'Alias, l'aide aux marchés gratuit, l'aide au festival de Bidouille, etc. Puis parfois, une soirée festive, la simple visite d'un voisin, de la famille, des amis.

C'est ce qui donne tout son sens aux Ko-Alias, ce partage d'un même territoire. Les Ko-Alias sont ces personnes qui inscrivent leur liens avec les enfants dans la durée, basés sur des propositions d'activités et en lien avec l'équipe. Ils sont mobilisés avant chaque vacances scolaires et anticipent avec l'équipe et les enfants, les souhaits des uns et des autres. Parfois ils interviennent en dehors des vacances scolaires. Le nombre d'intervenants grandissant, un comité de pilotage s'est

créé pour structurer et définir le fonctionnement du groupe. De la danse, du tour à bois, des aides aux devoirs, de la pêche, de la musique, un bivouac dans le Sancy, etc.

Ces interventions sont une véritable plus-value pour les enfants. La multiplicité des personnes offrent un panel de technique, de rencontres, d'adultes à qui se référer. C'est une aide précieuse pour lutter contre le possible enfermement de la vie d'une structure. C'est là une partie de l'identité d'Alias et de son projet associatif, et nous remercions tous ceux qui en font l'expérience.

Pour accompagner tout cela durant l'année, l'équipe a continué son travail de structuration et d'organisation. Le collectif des adultes a changé durant l'année. L'arrivée de Florence au mois de juin, celle de Virginie peu avant, le départ de Fanny en octobre, l'arrivée de Pierre en service civique le même mois, et enfin l'arrivée d'Audrey en novembre pour un stage de neuf mois pour devenir éducatrice spécialisée. Un collectif vivant donc, avec des moments d'effervescences, mais des difficultés à d'autres moments.

En tous les cas, une équipe qui avance dans sa structuration et qui voit qu'il reste tant à faire. Organisée autour d'outils qui s'affinent et s'inventent, elle se regroupe de manière hebdomadaire ou plus. Réunions d'équipe, réunions thématiques, supervision, autant de moments qui permettent d'avancer dans les projets, tant associatif qu'éducatif.

Et enfin, pour accompagner l'équipe, le Conseil d'Administration ! A l'instar de l'an passée, nous nous sommes réunis tous les mois en réunion de conseil, et parfois plus encore sur des thématiques précises. Nombreux ont été les points abordés, qui concernent la vie de la maison, celle de l'équipe salariée comme des enfants, qui concernent la gestion du budget et de son utilisation cette année qui aura été cruciale tant les besoins en équipement auront été importants. C'est l'occasion d'ailleurs de remercier tous ceux qui ont pu prêter ou offrir du matériels, informatique, de musique, de randonnée, etc. Le conseil administration donc, qui a vu s'inviter dans les échanges l'importante question de l'après 18 ans pour les jeunes. Pas seulement pour ceux qui sont au Lieu de Vie et d'Accueil, mais plus globalement. L'orientation, l'auto-détermination, l'accompagnement avant et après la majorité. Autant de thèmes qui ont soulevé des questionnements, qui ont occupés le Conseil administration et qui le fera encore.

Pour le CA, la secrétaire de l'association,

Rapport financier

Le total produits pour l'année 2019 s'élève à 191 863€, 94 % de ce total provient des prix de journée versés par le CD. Il faut dire que le taux de remplissage sur l'année s'établit à 100 %, les 3 enfants sont restés à charge du LVA, 365 jours de l'année.

C'était un axe de vigilance car nous n'avions que très peu de détail sur les modalités de comptage de l'ASE : lorsqu'un enfant passe la nuit chez ses parents ou à l'ITEP, alors que les charges d'ALIAS restent quasiment les mêmes, et sans compter les astreintes. A 18 mois d'exercice, nous voilà rassurés, et convaincus que la notion de « prix de journée » n'est pas adaptée. Une dotation globale annuelle serait plus pertinente. Mais ce sujet relève de la politique nationale, des projets de réformes sont en discussions, nous suivrons cela avec intérêt.

Le reste des produits, soit 5,6 % ou 10797€ proviennent de :

- la 2ème tranche d'aide de la Fondation de France -1000€,
- les aides à l'emploi aidé -8138€, emploi aidé dont la fin est programmée pour Septembre 2020.
- d'autres subventions : la municipalité de St Priest -53€, la DALD (Dotation d'Animation Locale Décentralisée) de notre conseiller départemental, Laurent DUMAS pour soutenir la fête annuelle

d'ALIAS -150€,

-Le montant des cotisations versées s'élève à 170€, la fête annuelle a généré 351€ de recettes en repas et buvette, citons également la cagnote leetchi pour le projet tiny-house de Victor qui a ramené 451,2€, argent évidemment dédié exclusivement à ce projet, mais qui figure dans les comptes d'ALIAS (Victor n'ayant pas son propre compte).

Le total des charges s'établit à 199 580€, en premier poste : les salaires et charges qui représentent 61 % du total charges -122 125€.

Second poste pour les charges, les achats et charges externes pour un total de 76 273. Près de la moitié de ce total a été consacré à des équipements d'investissements, avec, en premier lieu le véhicule Lodgy. Nous avons bien fait d'anticiper cet achat, prévu initialement pour 2020, d'une part les délais de livraison sont excessivement longs (le véhicule sera livré en Avril pour une commande du mois de Novembre) et d'autre part, la Kangoo présente des dysfonctionnements soulignés par le montant de la ligne entretien du véhicule de transport. Le nombre de kms parcourus en 2019 est de 20678, pour un kilométrage total de : 184 742 kms. D'autres achats remarquables au titre de l'exercice : le hangar atelier (5000€), une remorque (3500€), une sonorisation complète, un ensemble vidéo, des ordinateurs, des instruments, des livres.

En autres postes de ces charges externes : 14 % des charges sont liées aux animations et activités, soit 11030,48€, et 10 % à l'alimentation, soit 7 490€

Le résultat d'exploitation est de 7439 €, déficit du donc à la série d'investissements évoqués, en autofinancement total mais pour des besoins durables. On pourrait dire qu'à présent ce qui devait être fait a été fait et, que, dorénavant, nous allons pouvoir consacrer nos efforts au renforcement de la permanence, en s'appuyant sur un parc de matériels et d'équipements adapté.

La trésorerie s'établit en fin d'exercice à 60 000€, environ, salaires et charges non payés. Ce montant est maîtrisé et voulu par le conseil d'administration, car il correspond à :

- salaires et charges du mois de Décembre, avec une prime pour les salariés, soit environ 12 500€,
- la fin des équipements sur des engagements pris : outillages chez Dalaubeix (env. 5000€) et la fourniture et pose d'une porte fenêtre pour la salle de musique par l'entreprise Raynoird pour environ 1500 et une réserve de 1500 concernant les aménagements du hangar.
- par anticipation, une réserve de 40% du solde pour l'achat de la Lodgy, le montant total devant être provisionné pour Mars.
- 2 mois et demi d'avance soit la réserve prudentielle voulue par le conseil d'administration pour un montant de 35000€.

Cette notion de réserve prudentielle de trésorerie avait été décidée dès le début des activités, afin de faire face à d'éventuels retards de paiement de la part du CD. Nous notons que les versements interviennent généralement à 20 jours ; sur 18 factures présentées, nous avons fait 3 relances à 30 jours, et déploré, une seule fois, un paiement à 45 jours. Cependant nous maintenons cette réserve. Car les notions de risque sont multiples et ne relèvent pas que de retards de paiement : la précarité des placements, les évolutions des jeunes, les aléas dans l'équipe des salariés, sans parler de risques bien plus globaux du domaine économique ou financier, mais qui ne sont pas de notre ressort, ni notre sujet.

Perspectives : le renforcement de la permanence est l'urgence de l'exercice 2020. Rendu encore plus crucial par le départ précipité de Florence, suite à un accident de travail survenu le 31 Décembre. Il faut donc remplacer ce poste indispensable de 2ème permanent suppléant, il s'agit de Christine qui prendra ces fonctions début Mars.

D'autre part le Conseil d'Administration a envisagé la création d'un poste de « remplaçant éducateur », car, même avec une équipe éducative constituée de 3 personnes équivalent à 2,7 ETP, il est très difficile d'honorer les congés dus à l'équipe et, d'autre part, de faire face à des imprévus (un personnel malade, un enfant déscolarisé ...) qui sont pourtant le lot quotidien. Et c'est Florine qui a

débuté fin Février avec un contrat de 24h par semaine.

La proposition du conseil d'administration est de placer, pour cet exercice 2020, la part de la masse salariale sur les charges totales à 75%, soit 15% de plus que l'exercice précédent. C'est un pari audacieux de se dire que le niveau d'équipement est désormais suffisant pour prétendre à cela, et un pari risqué de l'engagement contractuel dans la ressource humaine.

Pour le CA, la Trésorière de l'association,

Rapport d'orientations

Les orientations en interne : l'équipe !

Priorité des priorités du prochain CA : veiller à l'équipe professionnelle, protéger ses membres, en les soulageant de toutes manières possibles. Accompagner au quotidien les enfants, en prenant en compte ce qu'ils nous montrent, demande disponibilité et prise de recul. L'énergie et le temps consacrés sont importants, que ce soit avec eux au quotidien ou bien sans leur présence lors des temps de réunions et d'analyses. L'énergie consacrée est importante, pour sans cesse améliorer notre qualité de présence auprès d'eux, notre pertinence.

C'est la raison pour laquelle, en ce début 2020, le recrutement d'un nouveau salarié a été lancé. L'idée est de pouvoir disposer d'un personnel capable d'intervenir :

- pour permettre aux autres salariés de prendre leurs congés,
- pour prévenir des arrêts maladie ou des absences exceptionnelles
- et dans la limite des deux points précédents, soulager au quotidien sur des temps repérés où la permanence paraît difficile (pour exemple, actuellement, toutes les matinées sont assurées par Flavie).

Ainsi ce contrat sera de 24h par semaine, annualisé. Une partie du planning pourra être concertée et planifiée, mais il faudra une grande disponibilité pour couvrir les aléas de l'équipe permanente et nécessaire également de pouvoir intervenir seul dans cette relève de la permanence.

Autre priorité prévue et programmée sur 2020, la fin du contrat aidé du maître de maison qui empêchait légalement d'aligner le contrat sur le même salaire horaire que tous les autres salariés. Cet alignement doit pouvoir advenir dès que possible.

Suite à un événement impactant l'équipe, mais pas uniquement, nous réalisons combien la résistance psychologique est nécessaire aux professionnels. Le CA demande à l'équipe d'aller plus en avant dans le Plan de Prévention des Risques sur les notions de risques psycho-sociaux. Ceci afin de développer les dispositifs nécessaires à l'accompagnement des salariés (et notamment les personnes nouvellement arrivées), leur sécurité et par là même, celle des enfants.

Pour être tout à fait concret dans les objectifs et orientations, le CA décide de modifier le prorata entre le total de la masse salariale et le total des charges. En 2019 il était de 60%, ALIAS doit le porter à 75% environ. C'est certainement le prix à payer pour rendre l'équipe plus apaisée et durable, et donc l'accompagnement des enfants plus serein et pérenne.

Enfin, un dernier axe d'orientation qui n'est pas totalement à la charge de l'association, mais auquel ALIAS doit contribuer tant il relève des conditions de confort des jeunes et de l'équipe : la création d'une extension à la maison d'habitation. Ceci afin de créer des chambres et espaces

complémentaires. Rappelons que deux jeunes partagent la même chambre et même s'il existe une cloison, cette situation n'est pas satisfaisante. Aussi, il a été demandé aux propriétaires, Flavie et Jean-Luc, de pouvoir réaliser cette extension. Le prochain CA devra les soutenir dans cette démarche, notamment en terme d'études et de recherches de financements.

Les orientations à l'externe, Ko-Alias, toujours !

L'intention d'ALIAS est toujours de renforcer, structurer et se coordonner avec le tissu social local (habiter « ici et maintenant » en fin de compte). Les Ko-Alias, nous semble-t-il, répondent parfaitement aux attentes et besoins des enfants. Rappelons le encore une fois, les Ko-Alias sont ces personnes qui interviennent auprès des enfants et qui, plus encore qu'en tant que simple adhérents, s'inscrivent dans une certaine démarche auprès des enfants et de l'équipe. Réunis en amont de chaque vacances scolaires, en présence des enfants, les Ko-Alias proposent un panel d'activités utiles et attractives, pour les enfants.

Nous proposons de renforcer ce groupe, si important pour ALIAS. Pourquoi ne pas imaginer que les colonies de vacances puissent être organisées, au local, avec les Ko-Alias ? Des besoins ponctuels de séjours ou de week-end de rupture pourraient voir le jour. Bien sûr, toutes les dispositions, notamment légales, devront être assurées. Et ce serait une traduction cohérente de l'expression des liens sur le territoire, de sa mise en réseau dans une forme d'économie circulaire.

Nous n'oublions pas une demande émanant des enfants, à savoir la mise en place d'une micro-action locale et citoyenne. A l'initiative de cette idée, une journée programmée au collège puis annulée pour cause d'intempéries. Puis cette réflexion : « faisons-le par nous mêmes ! ». Ce pourrait être le nettoyage d'un site, un aménagement dans un espace public. Le partenariat avec la municipalité est requis, et nous devons donc élaborer cette action en concertation. Soyons fou : voire la renouveler, chaque année ?

Innovation

La question de l'orientation s'est invitée dans nos débats, au travers de la situation d'un des jeunes accueilli. Cette orientation pour l'insertion des jeunes mineurs accompagnés ne s'avère-t-elle pas finalement l'objectif de l'action sociale ? Le constat aujourd'hui est que tant dans les propositions d'orientations scolaire ou professionnelle, que dans le temps qui est impartis pour faire ce choix, rien ne respecte le rythme et les nécessités de l'enfant. A l'instar des institutions de protection de l'enfance, les filières scolaires et professionnelles sont bouchées, inaccessibles, et encore plus pour les enfants dont nous avons la responsabilités. Alors que faire, et comment? Le CA souhaite poursuivre cette réflexion pour établir des pistes d'actions et d'expérimentations.

Après de nombreux échanges, nous avons retenu une méthode d'approche : tenter de réunir les partenaires concernés et faire émerger des besoins, une dynamique, des attentes communes. Pour ce faire, nous avons contacté des intervenants, outillés de démarches d'éducation populaire et expérimentés sur les questions de dynamique et de mobilisation.

La problématique qui émanerait de cette rencontre, devra permettre d'aller plus en avant, d'oser préconiser, d'inventer, d'expérimenter. Surprenons nous, innovons!

Car, la finalité de cette concertation doit être l'action. le CA devra être garant, là aussi, de cet « ici et maintenant »

Le Conseil d'Administration

Rapport moral

Donc, nous voici arrivé aux termes de ce 2ème exercice avec l'activité d'accueil, au sein de notre association, exercice plein, cette fois-ci.

Autrement dit, et souvenons-nous, après la phase de démarrage, nous avons pour mission la consolidation de la structure d'accueil : son équipe, ses équipements, ses réseaux ...

Pour ce faire, notre conseil d'administration s'est retrouvé chaque mois pour faire le point et prendre des décisions. Nous avons eu beaucoup de plaisir à échanger et à débattre, le sérieux n'a jamais exclu la convivialité de nos rencontres. En cela, je remercie toutes mes collègues administratrices. Et d'autant plus, que l'investissement des administrateurs a dépassé le cadre strict du conseil. En effet, à la demande de l'équipe et selon les besoins des enfants, les membres du CA se sont retrouvés pour faire des entretiens visant à signifier, de manière un peu plus appuyé, le cadre proposé par l'équipe, pour participer au conseil de vie sociale, pour la révision du contrat d'usage, du règlement intérieur du LVA ... Nous avons eu même des administrateurs qui ont participé à des chantiers collectifs, à des sorties avec les enfants ou à des activités, sur le lieu.

Mais, revenons sur les thématiques du CA : l'objectif posé l'année dernière se résumait, donc, en un seul mot : consolider.

Consolider, structurer, organiser à tous les niveaux : la vie quotidienne de la maison, l'équipe, les adhérents, les bénévoles, les équipements, les relations avec les partenaires - et notamment le Conseil Départemental.

Le programme était vaste et certains points ont pu être traités, d'autres, moins.

Sans vouloir être exhaustif, reprenons quelques caractéristiques notables de l'exercice :

- Un mot tout d'abord du réseau des partenaires institutionnels de notre LVA : il aura fallu en quelque sorte imposer ALIAS comme acteur légitime de l'accompagnement social des jeunes. Aucun LVA ne ressemble à un autre, aussi est-il d'autant plus difficile pour toutes personnes découvrant le lieu d'en comprendre l'organisation, les enjeux et les valeurs. Loin des dynamiques des institutions classiques, il a été d'autant plus nécessaire à l'équipe de présenter et d'expliquer aux partenaires ce que nous sommes. L'équipe a su créer un maillage de partenaires autour de chaque enfant, maillage qui a pu produire rapidement des effets. Ce ne fut et n'est pas, sans efforts. Car il faut arriver à dépasser les méandres des institutions, leurs logiques, les indisponibilités et les susceptibilités (nous avons les nôtres, je vous rassure). L'équipe travaille au maillage partenarial autant qu'elle le peut, c'est une bonne voie, poursuivons-la.
- Un des gros challenge de l'année concernait la **dotation en matériel et équipements** d'ALIAS. Créé à partir de rien, le LVA avait des besoins tout azimut : matériel d'activités, d'animation, administratif ... La subvention de la Fondation de France, acquise en 2018 et dont l'usage s'est prolongé pour partie dans l'exercice, nous avait permis d'acquérir les premiers équipements et surtout de rénover la salle de musique. Des dons ou des prêts nous ont également permis de bénéficier de supports, au démarrage. Mais nous voulions aller plus loin pour que ALIAS ait ses propres équipements, comme autant de supports d'activités et de possibles disponibles pour les enfants. Ainsi nous avons pu doter ALIAS de : matériel de sport, de bricolage, de technologie, de culture ... Et nous avons également fait le choix d'acquérir un autre véhicule, cela était programmé, mais il a fallu en créer le financement dans l'exercice pour une acquisition en 2020.
- on doit mettre ce thème des équipements au regard de l'**équipe des salariés**. Offrir des outils à l'équipe était une manière d'aborder la consolidation, l'aborder en regard des propositions possibles pour les enfants. L'équipe l'a bien compris, en était partie prenante et a réalisé les

efforts nécessaires pour conduire cette démarche. La question qui restera, au terme de ce mandat, est : n'aurions-nous pas du consolider différemment l'équipe, notamment plus fortement dans la question de la permanence ?

Le départ de Fanny, puis de Florence nous interroge. Mais allant plus loin, cette question doit nous projeter dans le nouvel exercice. Les dotations matérielles d'ores et déjà réalisées, et elles sont conséquentes, nous permettent de veiller aujourd'hui et demain à la stabilité et l'intégrité de l'équipe.

Il est à noter par ailleurs que les salariés sont invités à tous les conseils d'administration, ce qui nous semble important et devrait être maintenu à l'avenir. C'est leur demande et c'est aussi notre mission d'être au plus près d'eux.

- Une de nos grande réjouissance est le **groupe des Ko-Alias**. Ce groupe, en apparence informel au sein de l'association, a pris une place très importante. Il s'agit d'adhérents qui proposent des activités aux enfants : de l'aide aux devoirs au tournage sur bois, de la pratique sportive aux sorties ou pratiques culturelles... Nombreux sont les champs des compétences des ko-alias. C'est un vivier dynamique, créatif, inventif, tout à fait repéré par les enfants qui participent aux réunions, et qui leurs offre une belle ouverture sur le monde. De ce groupe est né un comité de pilotage afin de donner sens et cohérence aux actions, ainsi que répondre aux contraintes légales. Notre CA considère ce groupe, avec toute la bienveillance possible, et le laisse fonctionner en autonomie, puisque c'est déjà le cas.
- L'année dernière, nous nous étions engagés à pratiquer une **révision associative**, notamment pour mieux qualifier les **adhérents** à ALIAS. Nous constatons que le groupe adhérents est très hétérogènes, les interactions très disparates. Finalement, c'est l'adhérent lui même qui fixe son niveau d'interactions, celles-ci peuvent être techniques, morales, ce peut être un ko-alias différemment impliqué faisant offre d'animations ou un simple visiteur du soir avec qui nous partageons un repas, un donateur lointain ou une participation en coup de mains ... Alors, nous n'avons pas abouti cette révision, au terme de nos mandats. Mais, à force de réflexions nous proposons 2 problématiques à nos successeurs :
 - Peut-on, doit-on, est-il pertinent de tenter une classification des adhérents ? N'y a -t-il pas là une manière dangereuses de fixer ou de cloisonner ? Même si il existe une cohérence à établir dans les profils adhérents, quel serait la plus-value pour les enfants ou pour le fonctionnement de ce qui les entoure ?

Le fait que chaque adhérent qualifie son propre engagement ne pose aucun problème. Mais je dirai, là aussi, laissons avancer les ko-alias, ils ont des choses intéressantes à nous dire, de par la proximité qu'ils exercent auprès des enfants.

- Le statut associatif a ses limites, au regard de l'organisation d'ALIAS car l'équipe éducative n'a pas de pouvoir délibératif (seulement consultatif et à la discrétion du CA). Et, une fois encore, nos réflexions nous ont amené à considérer le statut SCIC comme étant plus pertinent dans un modèle coopératif. Nous inventons une manière de fonctionner qui fait vivre des collègues, des groupes d'acteurs différents (les enfants tout d'abord, les administrateurs, les adhérents, les Ko-alias, l'équipe), afin de se rapprocher d'un mode d'organisation plus coopératif. Pourquoi vraiment aller dans cette complexité au travers du statut associatif ? Donc, désolé de dire aux successeurs, le chantier reste ouvert ! Mais nous avons tout intérêt à rester dans cette démarche qui se veut horizontale et qui produit son propre sens.

Voilà donc ce petit tour d'horizon autour des instances d'ALIAS qui nous amène, au terme de ce

mandat, à vous dire que le Président ne renouvellera pas son mandat. D'abord parce que cela fait deux années qu'il exerce ce mandat, et que selon lui il est nécessaire de se renouveler. Puis de dire qu'il aspire aux promesses de quiétude de sa toute nouvelle retraite professionnelle.

Et nous pensons aux jeunes, à l'équipe, ce collectif de Gandichoux, et nous pouvons percevoir quelques fragilités ! Ils ont besoin de nous et de toutes les ressources de soutien-s possibles. La matière humaine est peu industrielle, sauf en y agrégeant de la matière à penser. Nous pouvons l'organiser par la bienveillance de nos engagements car tous ensemble nous constituons une force !

Le Président,
jean-louis RICARD